

DEL 2022/001

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mil vingt deux

Le Mercredi 26 Janvier à 19h00

LE CONSEIL MUNICIPAL légalement convoqué, s'est réuni à l'Espace Youenn Gwernig sous la présidence de Monsieur Jean-Yves LE GOFF, MAIRE DE SCAER.

Étaient présents 26 Conseillers sur 29 :

MM Jean-Yves **LE GOFF**, Hélène **LE BOURHIS**, Robert **RAOUL**, Martine **BOUCHER**, Jean-François **LE MAT**, Marie-Pierre **GIRE**, Guy **FAOUCHER**, Danielle **LE GALL**, Frédéric **LE BEUX**, Ludovic **RUHIER**, Frédéric **MICHEL**, Marine **SENECHAL**, Jean-Pierre **GUILLOU**, Anne-Laure **LE GRAND**, Didier **MORGANT**, Delphine **BOUGUENNEC**, Michel **GARO**, Isabelle **QUELVEN**, Roland **SAINT-JORE**, Pascale **DUFLEIT**, Cédric **GOUIFFES**, Marie-Antoinette **PEDRONO**, Christian **CARDUNER**, Jean Michel **LEMIEUX**, Pierrette **LE FLOCH**, Marie-Josée **CANEVET**.

ABSENT(S) EXCUSE (S) : Anne **LE GALL**, Jacqueline **SABATIER**, qui ont donné pouvoir à Anne-Laure **LE GRAND**, Martine **BOUCHER**.

ABSENT : Fabienne **CAILLAREC**

Monsieur Cédric **GOUIFFES** a été élu Secrétaire.

DEL 26.01.2022 / 2022/001 : COMPTE RENDU DE MONSIEUR LE MAIRE AU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES DECISIONS PRISES EN VERTU DE LA DELEGATION D'ATTRIBUTION CONSENTIE PAR DELIBERATION EN DATE DU 25 MAI 2020 :

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal des décisions qui ont été prises en matière de :

Conventions

- Mise à disposition des 2 salles créatives de l'espace Youenn Gwernig à « Prost Mad » le 4 décembre 2021 à l'occasion de l'assemblée générale.

- Mise à disposition de la grande salle de l'espace Youenn Gwernig à la société bretonne du rhododendron le 5 décembre à l'occasion d'une réunion
- Mise à disposition de la salle de spectacle à l'ADMR le 7 décembre 2021 à l'occasion d'une réunion.
- Mise à disposition des 2 espaces créatifs à Groupama le 7 décembre 2021 à l'occasion d'une réunion.
- Mise à disposition de la salle de spectacle de l'Espace Youenn Gwernig à la MJC les 13 et 14 décembre 2021 à l'occasion de 3 séances d'un spectacle scolaire : les habits neufs de l'empereur.
- Mise à disposition de l'espace Youenn Gwernig à la MJC le 16 décembre 2021 à l'occasion de son assemblée générale.
- Mise à disposition de la salle 4 à la MJC le 16 décembre 2021 pour une réunion d'information sur le jardin d'échange universel.
- Mise à disposition de la salle de spectacle à Scaër Country le 17 Décembre 2021 à l'occasion d'une répétition.
- Mise à disposition l'ancien collège Saint Alain au peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie de Quimper pour une durée de 3 ans à des fins de formation des personnels.
- Mise à disposition des 2 salles créatives à l'UNC le 17 décembre 2021 à l'occasion de son assemblée générale.
- Mise à disposition des 2 espaces créatifs, la salle de spectacle, la cuisine et du hall de l'espace Youenn Gwernig ainsi que la salle 4 à la MJC à l'occasion du marché de Noël les 10, 11 et 12 décembre 2021.
- Mise à disposition de la grande salle de l'Espace Youenn Gwernig à L'ATEAM à l'occasion d'un concert de « Lizan » les 8 et 9 janvier 2022.
- Mise à disposition de la salle de spectacle à l'UTL le 11 janvier 2022 à l'occasion d'une conférence.
- Mise à disposition de la salle de musique pour l'association « CKC29 » dimanche 16 janvier à 14h00
- Mise à disposition de l'Espace Youenn Gwernig à « Cap autonomie santé » pour un centre de vaccination éphémère les 17 et 18 janvier 2022

- Mise à disposition du local des aînés, rue Queignec, à la MJC le 17 janvier 2022 à l'occasion de cours de cardio et country
- Mise à disposition de l'Espace Youenn Gwernig les 20 et 21 janvier 2022 à la société « âges et vie » à l'occasion de leur ouverture et recrutement pour le site de Scaër
- Mise à disposition des salles créatives à l'Espace Youenn Gwernig à l'association « Papill'ongles » à l'occasion d'ateliers, conférences et soirées spectacles pour l'année 2022
- Mise à disposition de la salle de la salle 4 à la MJC le 22 janvier 2022 à l'occasion de conférences gesticulées

LE CONSEIL MUNICIPAL,
PREND ACTE de ce porter à connaissance

Pour extrait certifié conforme,
Jean-Yves LE GOFF,
MAIRE DE SCAER

